

# Le Mag

**erdregesvres**

N°42 Avril-Mai-Juin 2017



**FINANCES**

## **Le budget 2017 à la loupe**

Transport scolaire: les inscriptions sont lancées

Handicap : faire tomber les différences

De nouvelles aides pour votre assainissement



**Yvon LERAT**  
Président de la Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres

*La vie démocratique a été le fil rouge de ce début d'année sur Erdre & Gesvres avec le vote du budget communautaire, la concertation autour du PLUi et le 10<sup>ème</sup> anniversaire du Conseil de Développement.*

*Le dialogue, le débat, sont les éléments fondateurs d'une démocratie. Il est sain et indispensable que la voix des citoyens se fasse entendre, que chacun puisse s'exprimer et participer à la mise en œuvre des politiques publiques. Et je me réjouis que vous soyez de plus en plus nombreux à prendre part à nos projets.*

*D'autres rendez-vous démocratiques nous attendent ces jours-ci et dans les prochaines semaines au niveau national et dans votre circonscription. Je vous invite plus que jamais à y prendre part. Beaucoup de nos repères vacillent ; on a vu à quel point nos valeurs républicaines ont pu être mises à mal ces derniers mois. Nous avons en main notre destin. A nous de faire entendre, par notre liberté d'expression, notre voix citoyenne pour l'avenir de notre pays.*

**Responsable de la publication:**  
Yvon LERAT

**Coordination de la rédaction:** Jérémy BORDIER

**Conception/rédaction:** Service communication

**Impression:** Goubault imprimeur (26 000 ex.)

**Dépôt Légal :** à parution **ISSN :** 2118-7886

**Crédits photos :** AOS - Commune de Sucé-sur-Erdre - Philippe Evrard - Communauté de Communes de la Région de Nozay - Bretagne vivante - Thorsten Arendt / Theaterfestival Halbstarck, Münster - Pierre Planchenault - Collectif bellavieza - Pascal Pérennec - Romain Bommé - Couverture : Asier\_Relampagoestudio - Freepik

## Actualités

Transport scolaire: vos dossiers d'inscription à retirer dès maintenant 3

## Dossier

Finances : Le budget 2017 à la loupe 6

## Esprit d'initiatives

Handicap : faire tomber les différences 10

## Près de chez vous

Voyage en Pays Erdre Canal Forêt 12

## Construire l'avenir

Le PADD : un projet déterminant pour le territoire 14

## Zoom

Eau et milieux aquatiques :  
> Les travaux d'entretien se poursuivent 16  
> Nouvelles aides pour votre assainissement 17

## Agenda

18

## Portrait

Romain Bommé, le partage avant tout 20

## Conseil de développement

Déployons nos initiatives 21

## Actualités du Conseil

22

## Infos pratiques

23



**Dossier** Le budget 2017 à la loupe 6



**Esprit d'initiatives** Faire tomber les différences 10



**Portrait** Romain Bommé, le partage avant tout 20

Transport scolaire

# Vos dossiers d'inscription sont à retirer dès maintenant



Les dossiers d'inscription et de réinscription au transport scolaire sont arrivés ! Afin de préparer la rentrée scolaire 2017-2018 dans les meilleures conditions, ils doivent être retournés à la Communauté de Communes **avant le 15 juin 2017.**

### Une première inscription

Les dossiers d'inscription seront à retirer à la Mairie de votre domicile à partir du 2 mai. Les nouvelles inscriptions peuvent impliquer des modifications sur les circuits pour la rentrée prochaine. C'est pourquoi, il vous est demandé de retourner votre dossier dûment rempli avant le 15 juin au siège de la Communauté de Communes.

### Pour les réinscriptions

Les dossiers de réinscription vous sont envoyés par courrier. Vous n'aurez qu'à confirmer ou modifier les informations et renvoyer le tout par

courrier à la Communauté de Communes avant le 15 juin.

Dans tous les cas, il sera toujours possible d'annuler ou de modifier votre inscription après le Conseil de classe de fin d'année ou avant la rentrée.

### Vos démarches en ligne

Dès le 2 mai, vous pouvez effectuer vos inscriptions et réinscriptions en ligne sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr). Vous serez redirigés vers le portail du Département et pourrez remplir en ligne la fiche d'inscription ou de réinscription. Vous avez jusqu'au 15 juin pour effectuer vos démarches en ligne.

**Plus d'infos auprès du Service Transport au 02 28 02 22 33 ou [transport@cccg.fr](mailto:transport@cccg.fr)**



Vous avez jusqu'au 15 juin pour effectuer l'inscription ou la réinscription de vos enfants au transport scolaire pour la rentrée 2017-2018

**4 400** ÉLÈVES  
ACHEMINÉS CHAQUE  
JOUR JUSQU'À LEUR  
ÉTABLISSEMENT  
SCOLAIRE

**78** CARS  
SCOLAIRES  
SILLONNENT CHAQUE  
JOUR LE TERRITOIRE

**1 000** ÉLÈVES  
FORMÉS CHAQUE  
ANNÉE À LA  
SÉCURITÉ ROUTIÈRE

**82%** DU COÛT  
RÉEL DU TRANSPORT  
SCOLAIRE EST  
FINANCÉ PAR LE  
DÉPARTEMENT ET  
LA COMMUNAUTÉ DE  
COMMUNES

## Économie

## De nouveaux espaces pour implanter votre entreprise !



La Billaies Deniaud, c'est un Parc d'activités sécurisé et gardienné idéalement situé en bordure de l'axe Nantes-Vannes (RN 165) à Vigneux-de-Bretagne. Plus d'une cinquantaine d'entreprises est implantée sur ce parc qui dispose de sérieux atouts pour le développement et la vie de votre entreprise. La Communauté de Communes a

récemment aménagé 9 parcelles, allant d'une surface de 1 500 à 8 000 m<sup>2</sup>. Quelques terrains restent disponibles, ils n'attendent plus que votre entreprise. **Plus d'infos auprès du service développement économique au 02 40 12 32 91 ou [conomie@cceg.fr](mailto:conomie@cceg.fr)**



[www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)



## Travaux

## Passez l'été au frais...

Engager des travaux de rénovation énergétique, c'est maintenir une température confortable dans votre logement et ce, quelle que soit la saison. Le bon moment pour rénover, c'est tout au long de l'année même si c'est généralement à l'approche de l'hiver que l'on y pense. Pourtant, engager ses travaux de rénovation énergétique avant l'été revêt en plus quelques avantages : fini le périple pour trouver un ventilateur en juillet ou les nuits avec le bourdonnement d'un climatiseur, des tarifs souvent plus intéressants, une disponibilité des artisans et le bonheur de profiter d'un été au frais. Et pour toutes vos démarches, la Communauté de Communes reste à votre disposition pour vous accompagner ! **Un projet de travaux, contactez votre conseiller au 02 28 02 01 11**



[www.serenha.fr](http://www.serenha.fr)

## Environnement

## Les entreprises s'engagent !



Nouveau challenge pour l'entreprise AOS avec les Éco-défis

Une dizaine d'entreprises d'Erdre & Gesvres s'engage dans les «Éco-défis» organisés la Chambre de Métiers et de l'Artisanat en collaboration avec la Communauté de Communes et le Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique. Chaque entreprise s'engage à relever trois défis parmi sept thématiques : déchets, emballages, énergie, transport, eau, produits, responsabilité sociétale et développement durable. Pour cela, elles sont conseillées et accompagnées pour améliorer leurs pratiques. « *Participer aux Éco-défis, c'est s'appuyer sur des experts qui nous conseillent sur le recyclage de nos déchets et la limitation de nos pollutions. Nous avons bénéficié d'un diagnostic personnalisé pour identifier les actions que nous pouvons mettre en place. Ce sont souvent des choses simples, peu coûteuses et de bon sens. Nous intégrons aussi un réseau d'entreprises et de partenaires pour partager nos expériences et nos astuces. Nous sommes déjà engagés dans une démarche environnementale, participer aux Éco-défis va nous permettre d'aller encore plus loin !* » Jérôme Mounier, gérant de l'entreprise AOS (Alpiniste Ouest Sécurité) à Vigneux-de-Bretagne, qui participe aux Éco-défis. **Vous souhaitez rejoindre l'aventure Éco-défis ? Contactez Carine Moro à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat au 02 51 13 83 41 - [cmoro@artisanatpaysdelaloire.fr](mailto:cmoro@artisanatpaysdelaloire.fr)**

## Emploi

## Cet été, deviens chef d'entreprise

Tu as entre 16 et 18 ans et tu recherches un job d'été ? La Communauté de Communes te propose de créer ton entreprise de services avec d'autres jeunes sous la forme d'une coopérative. Ensemble vous définirez les services que vous proposerez (peinture, tonte de pelouse, archivage, manutention...), gèrerez votre communication, les devis, les factures, la réalisation des chantiers... Une vraie expérience de création d'entreprise !

**Pour en savoir plus, rendez-vous à 18h à la Maison de l'Emploi le 10 mai à Grandchamp-des-Fontaines ou le 17 mai à Nort-sur-Erdre. Plus d'infos au 02 51 12 10 94 - [emploi@cceg.fr](mailto:emploi@cceg.fr)**



Les Coopitaines, la coopérative 2016, a assuré 27 chantiers et généré plus de 5 400 € de chiffre d'affaires

## LE CHIFFRE

# 15 000

cyclistes de tous âges et de tous niveaux sont attendus à la «Fête du vélo» qui passera cette année par Erdre & Gesvres avec une halte à Sucé-sur-Erdre. Au programme: un circuit de 40 kilomètres sécurisé et jalonné d'animations mettant en valeur le patrimoine culturel, naturel, gastronomique ou encore architectural des terroirs traversés. Préparez vos bicyclettes, la «Fête du vélo» se déroulera le dimanche 4 juin 2017 au départ de Nantes.



[www.placeauvelo-nantes.fr](http://www.placeauvelo-nantes.fr)

## FINANCES : LE BUDGET 2017 À LA LOUPE

# De nouveaux investissements sans hausse de la fiscalité

Malgré la baisse continue des dotations de l'État, la Communauté de Communes maintient le cap fixé en début de mandat : investir au bénéfice de la croissance et de l'emploi sur un territoire innovant et solidaire. Avec 85,5 millions de budget consolidé<sup>1</sup>, la Communauté continue d'investir à hauteur de 37 millions d'investissements en 2017.

**85,5 MILLIONS D'EUROS**  
de budget prévisionnel

Recettes\*

Ressources dont dispose la collectivité pour financer ses dépenses

Dépenses\*

**Dépenses de fonctionnement**  
qui reviennent régulièrement chaque année, nécessaires au fonctionnement des services apportés par la collectivité aux habitants

**Dépenses d'investissement**  
qui se traduisent par une modification durable de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la collectivité

Les élus communautaires ont adopté le 29 mars dernier le budget 2017. Un budget ambitieux malgré les diminutions drastiques des dotations de l'État. A ce titre, cette année encore, le manque à gagner s'élèvera à 259 000 €. Les marges de manœuvre de la collectivité et les leviers d'actions sont donc plus limités. Et pourtant, pour la troisième année consécutive, il n'y aura pas d'augmentation des taux d'imposition pour les ménages et les entreprises. Cet engagement, pris en début de mandat, est réaffirmé par les élus et sera tenu.

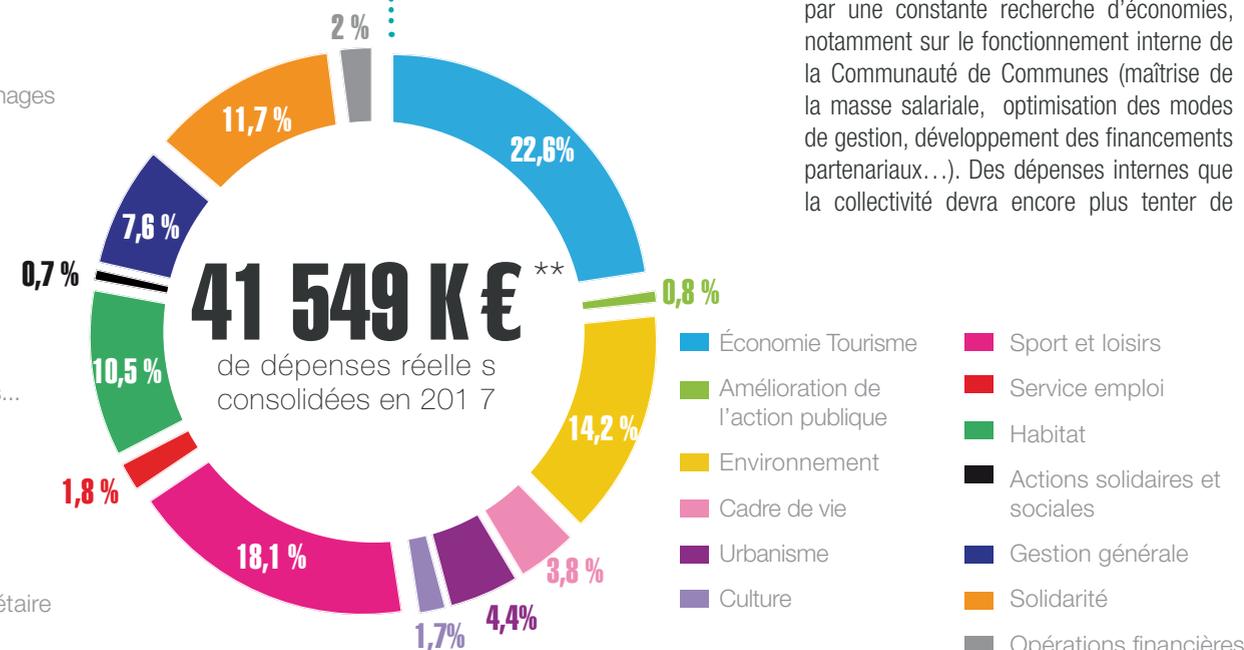
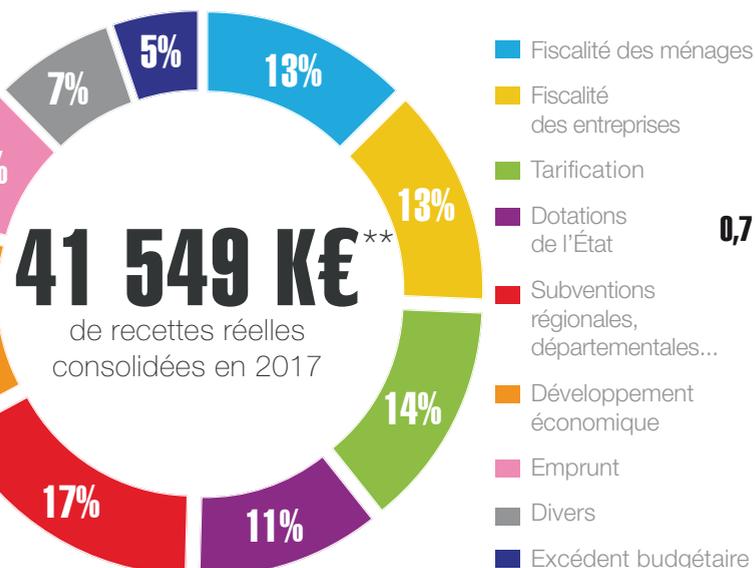
La Communauté de Communes continuera de faire mieux, avec moins. Elle maintiendra le cap pour préserver le pouvoir d'achat des habitants, la capacité d'investissement des entreprises, tout en garantissant un niveau de services publics irréprochable. Cela passe par une constante recherche d'économies, notamment sur le fonctionnement interne de la Communauté de Communes (maîtrise de la masse salariale, optimisation des modes de gestion, développement des financements partenariaux...). Des dépenses internes que la collectivité devra encore plus tenter de

contenir dans les prochaines années, compte tenu des nouvelles compétences qu'elle va être amenée à prendre.

Cette recherche d'économies, c'est l'essence même du schéma de mutualisation mis en place avec les 12 communes. Comme dans une coopérative, la Communauté de Communes et les communes mettent en commun leurs ressources. Elles assureront ainsi un meilleur service public, plus efficace, avec plus d'égalité entre les communes. Cette disposition renforcera la proximité avec les habitants.

Et pour encore plus de coopération entre l'intercommunalité et ses communes, les élus ont engagé un pacte territorial fiscal et financier. L'objectif est de partager équitablement les richesses produites par la Communauté de Communes. Ce sont donc 3,5 millions d'euros qui seront versés d'ici 2019 aux communes, dont 3 millions dédiés à des projets en faveur de la mobilité qui demeure une préoccupation majeure pour les habitants ; et 500 000 euros pour encourager la mutualisation.

Ces 3,5 millions d'euros proviennent en très grande partie des fonds propres d'Erdre & Gesvres (issus du développement économique en forte croissance sur notre secteur). Cela prouve, s'il en était besoin, le rôle moteur de notre collectivité pour ses douze communes membres.



\*Hors opérations d'ordres \*\*1K€=1 000 €

<sup>1</sup> budget consolidé : budget principal + budgets annexes

# Les Chiffres 2017

—  
**2,72 MILLIONS D'EUROS**

DE BAISSÉ CUMULÉE DE DOTATIONS DE L'ÉTAT DEPUIS 2013

—  
**113 €**

PAR HABITANT C'EST LA DETTE PAR HABITANT UN MONTANT FAIBLE PAR RAPPORT AU NIVEAU NATIONAL (167€/HABITANT)

FISCALITE

—  
**0%**

D'AUGMENTATION DES TAUX D'IMPOSITION DEPUIS 3 ANS

—  
**27%**

DES RECETTES DE L'INTERCOMMUNALITÉ PROVIENNENT DES IMPÔTS LOCAUX, DONT :

- 14% PRÉLEVÉS SUR LES ENTREPRISES,
- 13% PRÉLEVÉS SUR LES MÉNAGES.

—  
**TAUX DE FISCALITE 2017 (INCHANGÉS DEPUIS 2014)**

MÉNAGES :

- 8,51% TAXE D'HABITATION
- 0,17% TAXE SUR LE FONCIER BÂTI
- 3,09% TAXE SUR LE FONCIER NON BÂTI

ENTREPRISES :

- 25,82% COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES

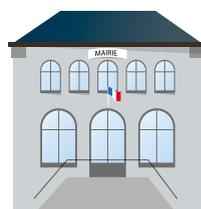
# 37 millions d'euros d'investissements

SOIT  
**152€/HAB**

**9 M€**

POUR LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET L'EMPLOI DONT :

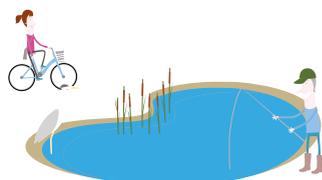
- 6.7 M€ POUR L'AMÉNAGEMENT DES PARCS D'ACTIVITÉS
- 0.9 M€ POUR LA RÉHABILITATION DES PARCS D'ACTIVITÉS
- 0.7 M€ AU SERVICE DE L'EMPLOI
- 0.5 M€ POUR DE NOUVELLES ACQUISITIONS FONCIÈRES



SOIT  
**23€/HAB**

**1,4 M€**

POUR SOUTENIR L'ACTIVITÉ DES COMMUNES



SOIT  
**18€/HAB**

**1,1 M€**

POUR LE CADRE DE VIE DONT :

- 0.9 M€ POUR L'ENTRETIEN ET LA PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES

SOIT  
**10€/HAB**

**0,64 M€**

POUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DONT :

- 0.36 M€ POUR L'URBANISME
- 0.21 M€ EN FAVEUR DE LA MOBILITÉ ACTIVE (CHEMINS PIÉTONNIERS, PISTES CYCLABLES...)



De nouveaux investissements sans hausse de fiscalité

SOIT  
**109€/HAB**

**6,49 M€**

POUR LE SPORT DONT :

- 6.4 M€ POUR LES TRAVAUX DES BASSINS D'ALPHÉA SUR LE PÔLE GRANDCHAMP DES FONTAINES/TREILLIÈRES

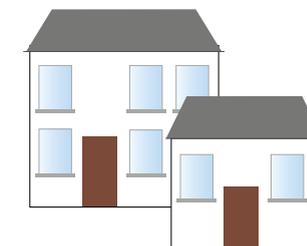


SOIT  
**64€/HAB**

**3,8 M€**

POUR L'HABITAT DONT :

- 1.99 M€ POUR L'ACHAT DE TERRAINS
- 0.91 M€ POUR LES RÉHABILITATIONS D'INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF
- 0.6 M€ POUR SOUTENIR LA CRÉATION DE LOGEMENTS
- 0.2 M€ POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE



SOIT  
**11€/HAB**

**0,7 M€**

POUR SOUTENIR L'ACTIVITÉ CULTURELLE



**13,7 M€**

DE FLUX CROISÉS ENTRE LES BUDGETS ANNEXES ET L'ÉPARGNE ANTÉRIEURE DONT :

- 6.9 M€ DE CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT
- 2.6 M€ DE FLUX CROISÉS ENTRE BUDGETS
- 4 M€ DE RÉSULTAT ANTÉRIEUR

## Le saviez-vous ?

Le maintien d'un haut niveau d'investissement permet à la Communauté de Communes de soutenir l'économie locale à travers la commande publique.

## HANDICAP

# Faire tomber les différences

Ne pas avoir accès aux mêmes loisirs, aux mêmes services, aux mêmes lieux publics... c'est ce qui nous rappelle que nous sommes différents. Du 24 au 30 avril, Erdre & Gesvres organise la semaine de l'accessibilité. L'occasion de mettre en avant des initiatives qui au quotidien font tomber les différences et les préjugés.



Faire ses courses, aller à la bibliothèque, déposer ses enfants à l'école, flâner dans un parc... Si ces actes de la vie quotidienne nous semblent anodins, presque banals, ils restent difficiles à réaliser pour plus de 12 millions de français. En matière d'accessibilité, nous pouvons tous agir pour lever les obstacles rencontrés par les personnes à mobilité réduite. «L'objectif de cette semaine de l'accessibilité est de montrer que des gestes simples peuvent changer la vie de tous. Depuis plusieurs années, toutes les communes

ont engagé un programme de travaux pour rendre accessible les voiries et les bâtiments publics. Les commerces, ont également rejoint le mouvement. Aujourd'hui, nous lançons cette opération de sensibilisation pour que dans nos actes de vie quotidienne, nous soyons vigilants à ne pas ajouter des obstacles aux déplacements des personnes à mobilité réduite. Nous pouvons tous agir !» précise Claude Labarre, Vice-président en charge de l'action sanitaire et sociale. Parmi les actions programmées, des campagnes de

sensibilisation au stationnement gênant. Des macarons fleuriront sur les pare-brise des véhicules gênants la circulation des personnes à mobilité réduite. Du côté des écoles, des actions ludiques et pédagogiques sont organisées auprès des classes de CM1-CM2. Rencontres, mise en situation, échanges, ateliers dessins, les équipes pédagogiques ont eu carte blanche pour sensibiliser les élèves au handicap. D'autres animations à l'initiative des communes vont ponctuer cette première semaine de l'accessibilité.



**Claude LABARRE**  
Vice-président en charge de l'emploi, de l'action sanitaire et sociale

## SOLID'ERDRE, courir pour soutenir la LEAF

Animée depuis plusieurs années pour sensibiliser tout un chacun au handicap, Sucé-sur-Erdre s'allie cette année à la LEAF (Leucémie Espoir Atlantique Famille) pour proposer un après-midi solidaire, sous le signe du sport mais aussi de la fête ! Deux parcours seront proposés selon les niveaux et capacités de chacun, le départ sera donné à 15h30. Modélisme, canoë-kayak, voile, parcours en fauteuil roulant, des d'activités ludiques ouvertes à tous, valides ou non, seront proposées sur le port de 14h à 18h.

Le 20 mai 2017 | Sucé-sur-Erdre - Plus d'infos : [www.suce-sur-erdre.fr](http://www.suce-sur-erdre.fr)



## ÉCOLE SAINT-ANNE handicap, le projet pédagogique de l'année

On parle beaucoup d'école inclusive, mais en pratique, il reste difficile d'appliquer ce principe au quotidien. A Casson, l'école Sainte Anne a fait du handicap son projet pédagogique de l'année. Un projet axé autour de deux objectifs, apprendre à connaître les différents handicaps et montrer qu'ils ne sont pas forcément des freins pour vivre sa vie et ses rêves. «Nous abordons le handicap à partir des cinq sens.» précise Anne Dalibert, directrice de l'école. «Nous avons par exemple travaillé autour de la vue avec des ateliers braille, des parcours à la canne et yeux bandés, des jeux de formes et de poids, la venue de chiens guides et le témoignage d'une personne atteinte de cécité. Les enfants sont très réceptifs et curieux. Un projet bien accueilli par les familles car ce sujet n'est pas



facile à aborder avec les enfants à la maison.» Pendant la semaine de l'accessibilité, l'école recevra la visite de sportifs handicapés pour échanger avec les enfants et effectuer des démonstrations de basket en fauteuil.

## ÉCOLE DE MUSIQUE L'instrument comme moyen d'expression



Née d'une volonté d'ouvrir la pratique musicale à tous, l'École de Musique Intercommunale a mis en place, avec le foyer de vie de Nort-sur-Erdre, des ateliers pour les personnes en situation de handicap. «Nous travaillons l'aspect pédagogique avec la découverte des instruments ou le déchiffrage de partitions avec des outils adaptés. L'atelier permet aussi de s'exprimer à travers l'instrument et des improvisations. Nous nous adaptons au maximum. Certains sont plus dans l'expression vocale, d'autres davantage dans la percussion. Chacun trouve sa place, les résultats sont très positifs. Nous avons de nombreux projets dont celui de mixer les groupes avec des élèves valides.» explique Benjamin Durand, professeur. **Plus d'infos au 07 83 04 10 75 - [emi@ecoledemusique-emi.com](mailto:emi@ecoledemusique-emi.com)**

## CAP JUDO ESPOIR TREILLIERES Les enfants font tomber les barrières



Accueillir des jeunes en situation de handicap, c'est inscrit dans l'ADN du club. «Les cours sont ouverts à tous les handicaps. Nous discutons avec les parents pour voir comment nous pouvons nous adapter. Ils sont cinq jeunes, porteurs de différents handicaps, à avoir intégrer les cours de judo. Ils partagent les mêmes cours que leurs camarades valides. Les barrières tombent très vite. L'étonnement et la curiosité laissent rapidement la place à l'entraide, la bienveillance et la solidarité. C'est la grande force du sport. Pour nos jeunes handicapés et leur parents, c'est une manière de se confronter aux autres, d'effacer la différence, de débrancher du quotidien.» explique Sandrine Mabit, professeure. **Plus d'infos au 06 48 11 96 78 [www.capjudoespoir.weebly.com](http://www.capjudoespoir.weebly.com)**

## TOURISME

# Voyage au Pays Erdre Canal Forêt

C'est bien souvent ce qui se trouve près de chez nous que l'on connaît le moins ! Et pourtant, en matière de patrimoine, de balades, de sorties, il y a de quoi faire au Pays Erdre Canal Forêt ! Entre Blain, Nozay et Vigneux-de-Bretagne, coup de projecteur sur les incontournables à faire avec l'arrivée des beaux jours !



## ERDRE CANAL FORÊT C'EST :

**3** COMMUNAUTÉS DE COMMUNES (Erdre & Gesvres, Pays de Blain, Région de Nozay)

**PLUS DE 550** KILOMÈTRES DE RANDONNÉE

**3** PORTS DE PLAISANCE

**PLUS DE 50** KILOMÈTRES DE VOIES NAVIGABLES

**4** ESPACES NATURELS SENSIBLES

## VIGNEUX-DE-BRETAGNE

### LE MOULIN NEUF

#### Trois siècles d'histoire de la meunerie

Le site du Moulin Neuf et la minoterie permettent de replonger au temps des meuniers et de comprendre l'élaboration de la farine. A travers une visite riche d'anecdotes, vous découvrirez un site chargé de 3 siècles d'histoire avec ce moulin construit en 1702 et totalement réhabilité en 2005.

#### Horaires d'ouverture et tarifs :

- > Ouvert de mai à septembre, visite guidée uniquement les mardis et vendredis de 14h à 18h
- > Possibilité de dégustation de crêpes sur réservation
- > Tarifs : Adulte : 5€ - Enfant - 15 ans : 4€ - Enfant - 5 ans : gratuit

#### Contact :

- > 81, rue de Bretagne - La Paquelais 44360 - Vigneux-de-Bretagne
- > 02 40 57 13 21
- > [ecomuseerural.vigneux@sfr.fr](mailto:ecomuseerural.vigneux@sfr.fr)
- > [www.ecomusee-rural.com](http://www.ecomusee-rural.com)

#### Retrouvez toutes les idées de sorties sur

[www.erdrecanalforet.fr](http://www.erdrecanalforet.fr) ou rendez-vous dans un des bureaux d'accueil à Nort-sur-Erdre, Sucé-sur-Erdre, Blain ou Nozay. Vous pouvez contacter le Pays touristique à [contact@erdrecanalforet.fr](mailto:contact@erdrecanalforet.fr) ou au **02 51 12 60 74**

## LE GÂVRE

### LA MAISON DE LA FORÊT, un écrin de verdure de 4 500 hectares

Pour découvrir et comprendre les richesses de la Forêt du Gâvre, venez visiter la Maison de la Forêt. Ce centre d'interprétation est situé dans une magnifique bâtisse du XVII<sup>ème</sup> siècle, au centre du Gâvre, en lisière immédiate de la forêt domaniale. Détenteur de la marque « Qualité Tourisme », il vous propose une visite ludique et interactive, où vous sont présentés la faune, l'exploitation

de la forêt, les artisans du bois, le logis de Marie Benoist... Vous pouvez également participer à l'une des nombreuses animations proposées par l'association tout au long de l'année : balades nocturnes, conférences, cueillettes de champignons, découverte du brame du Cerf, observation des traces et indices de présence des animaux de la forêt, histoire locale...



#### Horaires d'ouverture et tarifs :

- > Ouvert tous les jours pendant les vacances d'été de 14h30 à 18h30
- > Tarifs : Adultes 4€ | Enfant -17 ans : 2.50€ | Enfant - 6 ans : gratuit
- > Sorties nature organisées toute l'année

#### Contact :

- > 2 route de Conquereuil 44130 Le Gâvre
- > 02 40 51 25 14
- > [maisondelaforet44@orange.fr](mailto:maisondelaforet44@orange.fr)
- > [www.maisondelaforet44.fr](http://www.maisondelaforet44.fr)

## NOZAY

### CARRIÈRES DE LA PIERRE BLEUE Berceau des carrières de schiste

La Pierre bleue est caractéristique de la Région de Nozay. Elle habille de bleu les nombreux manoirs, les demeures plus modestes, les fontaines, les clôtures de palis (dalles de schiste dressées), les ponts et les croix des chemins. La carrière de la pierre bleue, située à Nozay, est un ancien site d'exploitation du schiste. Vous pourrez y découvrir le savoir-faire des anciens carriers et tailleurs de pierre dans une végétation de lande schisteuse. Cette dernière constitue un espace naturel sensible à protéger.

#### Horaires d'ouverture et tarifs :

- > Ouvert les dimanche de juin à septembre, de 14h à 18h30
- > Visite libre (gratuite) ou payante (4€ par personne)

#### Contact :

- > 25 rue du Vieux Bourg 44170 Nozay
- > 02 40 79 34 29
- > [asphanozay@gmail.com](mailto:asphanozay@gmail.com)
- > [www.asphan.fr](http://www.asphan.fr)



## URBANISME

# Le PADD : un projet déterminant pour le territoire

La Communauté de Communes s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi), pour se doter d'un document unique, qui remplacera courant 2019 les 12 PLU communaux. Après la phase de diagnostic du territoire, il faut désormais définir les grandes orientations politiques du PLUi à travers l'élaboration d'un document stratégique appelé « PADD » (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).



## QU'EST-CE QUE LE PADD ?

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est le document pivot du PLUi.

Il définit le projet de territoire pour les 10-15 ans à venir à travers des grands principes.

Il est co-construit avec les 12 communes et la Communauté de Communes, mais aussi en concertation avec les habitants. C'est pourquoi, durant les mois d'avril et mai, il fait l'objet de débats dans chaque conseil municipal, en conseil communautaire, mais aussi d'une présentation aux habitants à travers des réunions publiques par secteur.

## A QUOI SERT-IL ?

Le PADD comprend un certain nombre d'orientations stratégiques, telles que : des objectifs pour réduire la consommation des espaces agricoles et naturels, le nombre de logements à construire et à répartir de façon

équilibré sur les 12 communes, des objectifs de logements sociaux à atteindre, le renforcement du tissu économique local mais aussi les parcs d'activités artisanaux et industriels stratégiques, le renforcement des commerces et des services dans les centres bourgs, la part des déplacements piétons et vélos à augmenter à travers la réalisation d'aménagements spécifiques, le développement d'activités touristiques et sportives en s'appuyant sur les atouts du territoire comme l'eau par exemple, la mise en valeur des secteurs des gares comme vitrines et portes d'entrée du territoire...

## UN ESPACE AGRICOLE ET NATUREL COMME BASE DE L'IDENTITÉ DU TERRITOIRE

Ce projet d'urbanisme, respectueux des proximités et du développement durable, est bâti sur un socle commun : l'agriculture et le cadre de vie. Objectifs : rapprocher les

habitants de leurs activités et diminuer les émissions de gaz à effet de serre, tout en veillant à conserver les trames vertes et bleues, ainsi que les terres agricoles.

Les 12 bourgs sont des pôles de vie de proximité et de référence pour les habitants du territoire. Le PADD viendra y recentrer l'urbanisation, en limitant la consommation d'espace.

Pour cela, le projet s'appuie sur une armature urbaine constituée de 3 types de pôles :

- les pôles structurants de Treillières-Grandchamp-des-Fontaines et Nort-sur-Erdre,
- les pôles intermédiaires de Sucé-sur-Erdre, Héric, Saint-Mars-du-Désert et Vigneux-de-

Bretagne,

- les pôles de proximité constitués de Petit-Mars, Fay-de-Bretagne, Les Touches, Casson et Notre-Dame-des-Landes.

Cette déclinaison par type de pôle permet d'organiser l'offre d'équipements, de logements, mais aussi économique et touristique sur le territoire, en cohérence avec les modes de vie et aspirations des habitants du territoire.

Enfin, le PADD s'appuie sur des actions d'envergure intercommunale pour dynamiser le territoire, souligner ses atouts au sein de l'espace métropolitain Nantes/Saint Nazaire.

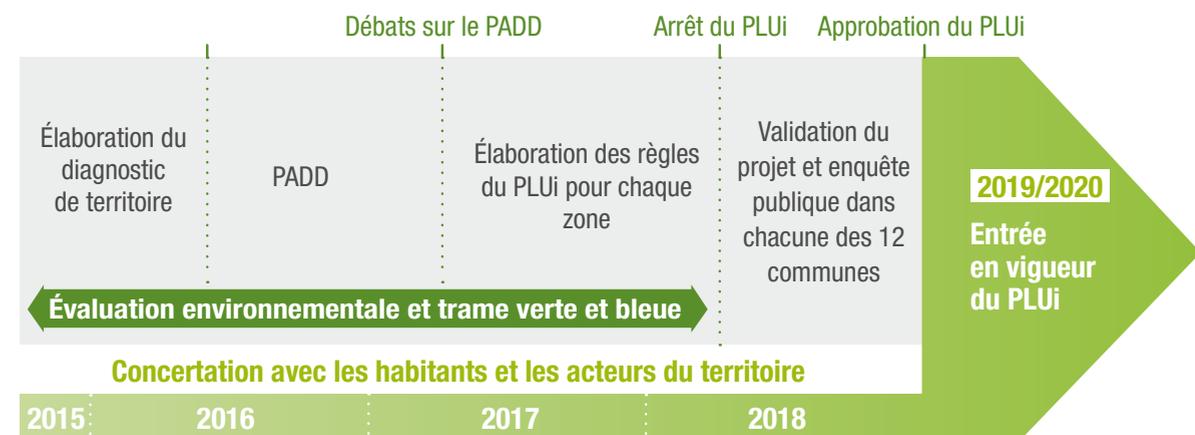
## LES 3 AXES FORTS ET TRANSVERSAUX DU PADD D'ERDRE & GESVRES

**Axe 1 : Fonder l'identité d'Erdre & Gesvres, territoire périurbain, sur ses atouts agricoles et paysagers**

**Axe 2 : Développer un réseau de bourgs partageant la même approche d'aménagement**

**Axe 3 : Conforter la place d'Erdre & Gesvres à travers des grands projets et en lien avec les territoires voisins**

## ET LA SUITE...?



## EAU ET MILIEUX AQUATIQUES

# Les travaux d'entretien se poursuivent

La Communauté de Communes s'est engagée avec Nantes Métropole et la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis en faveur à la reconquête de la qualité de l'eau et des milieux aquatiques. Depuis 5 ans, Erdre & Gesvres mène un programme de travaux d'entretien et de restauration sur les cours d'eau, berges, rivières...



Repérage préalable à la programmation des travaux d'entretien et de restauration

Ce programme de travaux, coordonné par l'Edenn (Entente pour le Développement de l'Erdre Naturelle et Navigable), est le fruit d'une étroite collaboration avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne, la Région Pays de la Loire et le Département de Loire-Atlantique. 2017 marque la dernière année de ce vaste programme.

## DERNIÈRE ANNÉE DE TRAVAUX

Les actions se concentreront sur la restauration hydraulique et écologique du ruisseau de Mortève, avec notamment des opérations de curage nautique dans le Marais de la Grande Bodinière (Sucé-sur-Erdre, lieu-dit le Lavoir). Il s'agit de recréer un lit totalement comblé par les sédiments sur un linéaire d'environ 450 mètres depuis la confluence avec l'Erdre. Les zones de marais d'eau douce sont des milieux qui ont été façonnés par l'Homme et présentent une richesse écologique indéniable. La déprise agricole des 90 hectares du marais de la Grande Bodinière a conduit à sa fermeture

progressive par le développement des boisements. Afin de restaurer ce milieu classé Natura 2000 en minimisant l'impact des travaux, des suivis faunistiques et floristiques seront réalisés par Bretagne Vivante. Ils permettront de suivre l'évolution des populations et des habitats après les travaux.

## UNE RICHESSE ÉCOLOGIQUE À PRÉSERVER

18 plantes patrimoniales dont 6 protégées à l'échelon national et/ou régional ont été répertoriées sur le marais de la Grande Bodinière, dont la Grande Douve, la Gesse des marais ou encore le Calamagrostis des marais. Au niveau de l'avifaune, 25 espèces inféodées aux milieux aquatiques ont été relevées en 2016 dont, la Sarcelle d'hiver, le Bihoreau gris, le Héron pourpré, le Bruant des roseaux ou encore la Spatule blanche. L'inventaire des odonates, ou « libellules », révèle 3 espèces remarquables : le Caloptéryx éclatant, le leste fiancé et le leste verdoyant.

**1,5 MILLIONS D'EUROS DE TRAVAUX RÉALISÉS ENTRE 2013 ET 2016**

**400 000 € DE TRAVAUX PRÉVUS EN 2017**

**97 ESPÈCES DE PLANTES**

**85 ESPÈCES D'OISEAUX**

**16 ESPÈCES D'ODONATES (LIBELLULES)**

# De nouvelles aides pour votre assainissement

Le suivi des installations d'assainissement non collectif répond à un véritable enjeu de la salubrité publique et de préservation de l'environnement. La Communauté de Communes, à travers son Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC), vous accompagne pour l'installation et l'entretien de votre installation individuelle.



## UN SERVICE DE VIDANGE ET D'ENTRETIEN DE VOTRE ASSAINISSEMENT

Le principe : regrouper les demandes d'entretien pour bénéficier d'un tarif plus intéressant avec une garantie sur la qualité de la prestation par le choix d'une entreprise agréée. La Communauté de Communes a souscrit un contrat avec l'entreprise ALTEA pour collecter et traiter les matières de vidange des fosses (septiques, toutes eaux, étanches) et des microstations. Cette prestation a pour but de simplifier vos démarches et de vous faire profiter de tarifs préférentiels. Elle comprend la vidange et le nettoyage de la fosse, du bac dégraisseur, du préfiltre... Tous les types de dispositifs d'assainissement peuvent bénéficier de ce service de vidange (fosse toutes eaux, septique, étanche, micro-station...).

### Comment en bénéficier ?

- 1/ prendre contact avec le SPANC qui vous transmettra tous les renseignements sur le fonctionnement et le tarif du service,
- 2/ après votre accord, le SPANC transmettra vos coordonnées téléphoniques

à la société ALTEA. Elle prendra alors contact avec vous pour convenir d'un rendez-vous et réaliser la vidange, 3/ vous recevrez une facture du SPANC qui s'occupe de toutes les formalités administratives auprès du prestataire.

## UN NOUVEAU SERVICE «CLÉ EN MAIN» POUR LA RÉHABILITATION DE VOTRE INSTALLATION

Dans le cadre d'un partenariat avec l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, le SPANC vous propose un service «clé en main» pour la réhabilitation de votre installation d'assainissement autonome. Vous pourrez bénéficier, d'aides financières à hauteur de 60% sur un plafond maximal de travaux de 8 500€. A cela s'ajoute, sous conditions de ressources, une aide complémentaire et forfaitaire de la Communauté de Communes de 1 000 €.

**Le SPANC à votre écoute** Pour toute question ou conseil sur votre installation, les aides financières, le service de vidange, les conseillers du SPANC sont à votre écoute le matin au 02 28 02 01 05 ou par mail [spanc@cceg.fr](mailto:spanc@cceg.fr). Plus d'infos sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)

DU 1<sup>ER</sup> AU 31 MAI

## Erdre & Gesvres fête l'Europe

Le 9 mai, c'est la journée de l'Europe qui célèbre la paix et l'unité en Europe. À cette occasion, la Communauté de Communes s'associe à la Maison de l'Europe de Nantes pour organiser, avec de nombreux partenaires, le mois de l'Europe. Des rendez-vous citoyens et culturels vous sont proposés pour s'informer, débattre, échanger...et surtout se divertir. Avant de retrouver toute la programmation en Erdre & Gesvres sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr) et en Loire-Atlantique sur [www.lafetedeleurope.eu](http://www.lafetedeleurope.eu), coup de projecteur sur deux événements phares de ce mois de l'Europe.

&gt; 12 MAI À 20H30

### TRASHEDY | Performing Group

À l'occasion de la Fête de l'Europe, Hors-saison accueille une compagnie allemande. À l'aide de la danse, d'images animées et d'effets sonores, les artistes survoltés du Performing Group simulent la création du monde et racontent l'histoire, obsédante et humoristique, de notre «remarquable» évolution. Les deux comédiens-performeurs montrent une vision de l'avenir qui questionne autant notre liberté de choix que notre quête d'un « vrai » bonheur.

Salle des Bruyères à Héric - Tout public dès 11 ans

Infos et réservations : 02 28 02 22 52 | [www.hors-saison.fr](http://www.hors-saison.fr)

Tarif : 5 €



&gt; TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

### L'IRLANDE À L'HONNEUR

C'est l'année de l'Irlande à Nort-sur-Erdre. Pour l'occasion, la municipalité, le Comité de Jumelage et l'association Polylotte proposent une série d'animations et d'événements : dégustation de whisky, conférence, concert, théâtre... À l'occasion de la Fête de l'Europe, une conférence animée par Jean Guifan sur le thème «Vraies fausses idées reçues sur l'Irlande» se déroulera le 9 mai à la salle de la Mairie de Nort-sur-Erdre. Les 15 et 16 mai, des spectacles seront proposés à l'espace Cap Nort.

Programme et informations pratiques des festivités sur <http://comite-jumelage-nort-erdre.asso-web.com> ou par mail à [comitejumelagenort@yahoo.fr](mailto:comitejumelagenort@yahoo.fr)



Élus et Comités de jumelage nortais et irlandais



29 AVRIL À 18H30

OPÉRA DE TROIS SOUES

### GROINK | Productions Éclats

Groink, opéra déjanté, c'est le conte traditionnel des Trois Petits Cochons modernisé et détourné. La percussion, la voix, les corps sont indissociables d'un texte plein de couleurs et de clins d'oeil. Dans cette oeuvre joyeuse, légère et grave à la fois, il est question d'enfance, de jeu, de fraternité, de séparation, de peur et de dévoration, de construction et surtout de grandir. Surtout prenez bien garde au grand méchant Jack. L'grand méchant loup !

Salle Denise Grey à Fay-de-Bretagne - Tout public dès 4 ans

Infos et réservations : 02 28 02 22 52 | [www.hors-saison.fr](http://www.hors-saison.fr)

Tarif : 5 €



20 MAI À 20H30

POLAR MARIONNETTIQUE

### JE N'AI PAS PEUR | Compagnie Tro-Héol

Italie, été 1978. Michèle, 9 ans, et ses amis explorent champs et collines en quête d'aventure. Jusqu'au jour où il découvre un enfant enchaîné au fond d'un trou. Qui est-il ? Pourquoi est-il prisonnier ? Qui est son geôlier ? Autant de questions qui, au terme d'un incroyable suspense, lèveront le voile sur un terrible secret. De la tragédie, de l'humour... La compagnie Tro-Héol met son art de la marionnette au service d'un récit au rythme trépidant, sur fond d'Italie mafieuse.

Complexe des Cent Sillons à Grandchamp-des-Fontaines

Tout public dès 10 ans - Infos et réservations : 02 28 02 22 52

[www.hors-saison.fr](http://www.hors-saison.fr) - Tarif : 5 €

DU 7 AU 11 JUIN - Complexe Fernand Sastre à Petit-Mars (entrée libre)

## Périurbain : dis-nous qui tu es !

DU 7 AU 11 JUIN

EXPOSITIONS

### PÉRIURBAIN

Collectif bellavieza

En résidence depuis septembre dernier, le collectif présente ses photographies, instants de vie du quotidien.

portrait des Tanuki, animaux sacrés des contes folkloriques au Japon, qui se retrouvent confrontés aux humains pour défendre leur territoire naturel menacé par les constructions urbaines. (A partir de 5 ans)

et des ateliers autour de témoignages et de partages d'expériences.

SAMEDI 10 JUIN À 20H30

SPECTACLE

### CHRONIQUES DE LÀ OÙ J'HABITE I

Kwal

Chanteur, conteur, musicien, Kwal présente une mosaïque de petites histoires de voisinages. Un spectacle où la profondeur et l'humour se croisent en permanence. (A partir de 10 ans)

Programme complet et horaires sur [www.hors-saison.fr](http://www.hors-saison.fr)

### LA PLACE DE MON VILLAGE

Présentation de maquettes réalisées par des élèves de CM1-CM2.

MERCREDI 7 JUIN À 14H30

FILM D'ANIMATION

### POMPOKO

«Pompoko» dresse le

VENDREDI 9 JUIN À 18H30

DISCUSSION

### HABITER AUTREMENT ENSEMBLE

Habitat participatif ou habitat partagé, de quoi parle-t-on ? Comment se construit ce vivre ensemble ? Le Conseil de développement propose une table ronde



ROMAIN BOMMÉ

# Le partage avant tout

Au départ, c'est la rencontre d'une envie et d'un projet. L'envie, celle de s'engager et découvrir une nouvelle culture. Le projet, celui de participer à la préservation d'un patrimoine mondial... le temple de Borobudur en Indonésie. Après deux mois passés en immersion, rencontre avec Romain Bommé qui nous a fait partager son expérience.



Pauline et Romain à table avec le chef de village et sa femme

## LES BOURSES INITIATIVES JEUNESSES VOUS CONNAISSEZ ?

vous avez entre 15 et 25 ans ? Vous avez un projet seul ou à plusieurs dans le domaine du sport, de la culture, de l'environnement, de l'humanitaire... Comme pour le projet de Romain, la Communauté de Communes peut vous accorder des aides financières.

Contactez le 02 28 02 22 45

[www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)

■ A l'issue de leurs études et avant d'entrer dans le monde du travail, Romain Bommé et Pauline Constant, 24 ans, ont envie d'aventures mais pas n'importe comment. «*Nous souhaitons nous immerger dans une culture tout en nous rendant utile à travers un projet solidaire.*» En se rapprochant de l'association Solidarités Jeunesses Pauline et Romain sont séduits par un projet en plein cœur de l'île de Java. «*C'est un nouveau projet que proposait l'association. Il s'agissait de mener des actions pour préserver le temple de Borobudur et valoriser les villages alentours pour les inscrire, comme l'est déjà le temple, au Patrimoine Mondial de l'Unesco.*» Pauline et Romain décollent de Paris le 7 octobre dernier. Ils passeront deux mois dans le petit village de Karanganyar, hébergés dans la maison du chef de village.

### Échanges, rencontres et partage

«*Végétation luxuriante, bruits en permanence, un climat chaleureux autant par la température que par l'accueil des habitants, notre arrivée a été un véritable choc culturel. Rien de familier autour de nous et une perte totale de repères. Les habitants nous ont tout de suite mis à l'aise. Nous nous sommes très vite habitués au chant des coqs, au démarrage des motos, à l'appel à la prière et à la musique javanaise.*» Pendant deux

mois, Pauline et Romain ont travaillé avec les habitants et les associations sur des actions pour valoriser le potentiel touristique du village. Développer le tourisme oui, mais dans le respect et la préservation du patrimoine, des savoir-faire, des coutumes et des croyances locales. Un équilibre difficile à trouver dans un contexte de mondialisation et de consommation de masse. «*Ce sujet a été le prétexte à de nombreux échanges et de partage entre nos cultures, nos traditions et nos modes de vie.*» Ces échanges ont eu lieu partout et notamment à l'école où Pauline et Romain ont effectué de nombreuses interventions. «*Ce n'était pas prévu mais ça a été des moments très forts. Les enfants étaient très curieux et nous avons facilement dépassé la barrière de la langue.*»

Au-delà de leurs missions, Pauline et Romain ont partagé le quotidien des habitants et participer à tous les instants de vie du village. «*Cette expérience nous a permis de découvrir une culture et d'en savoir plus sur nous-même. Nous avons pu nous intégrer et tisser de vrais liens. Nous avons vécu cette expérience avec beaucoup d'humilité aussi, en nous posant toujours la question de notre place dans le village. Nous ne pouvons pas inscrire le village au patrimoine mondial en si peu de temps, mais on espère avoir été utile en posant les bases pour que cela se fasse.*»

# Le Conseil de développement Déployons nos initiatives

Tout au long de l'année, à l'occasion de ses 10 ans, l'association du Conseil de développement Erdre & Gesvres, organise une série d'événement sur le thème «*Transitions, déployons nos initiatives.*». L'ambition du Conseil de développement est de mettre en lumière et de favoriser le réseau des initiatives citoyennes révélatrices des mutations sociétales, en faveur de l'intérêt général et du bien commun, sur tout le territoire d'Erdre & Gesvres. Suivez le programme...



**VENDREDI 5 MAI À 20H30**

CINÉ-DÉBAT

### QU'EST CE QU'ON ATTEND ?

Qui croirait que la championne internationale des villes en transition est une petite commune française ? C'est pourtant Rob Hopkins, fondateur du mouvement des villes en transition, qui le dit. Ce film raconte comment une petite ville d'Alsace de 2 200 habitants s'est lancée dans la démarche de transition vers l'après-pétrole en décidant de réduire son empreinte écologique.

Film documentaire réalisé par Marie Monique Robin – Durée 1h59.

Le Vendredi 5 mai à Héric. Cinéma Gén'héric, Rue de l'Océan à Héric.

Partage d'un pique-nique participatif à partir de 19h30, projection à 20h30, suivie d'échanges avec le public. Entrée libre et gratuite dans la limite des places disponibles.

**DU 7 AU 11 JUIN**

EXPOSITION

### LA PLACE DE MON VILLAGE

La place du village à hauteur d'enfant. Exposition de 30 maquettes réalisées par des enfants de CM1 et CM2 interrogés à l'occasion des «*Journées de l'architecture dans les classes*».

Du 7 au 11 juin, à Petit Mars complexe Fernand Sastre. Entrée libre.

**VENDREDI 9 JUIN À 18H30**

DISCUSSION

### HABITER AUTREMENT ENSEMBLE

Rencontre discussion sur l'habitat participatif. Devant la spéculation foncière, la crise des liens sociaux, les défis écologiques et énergétiques, l'habitat participatif connaît un regain depuis 2010. Ici et là des femmes et des hommes se mettent à plusieurs pour concevoir et financer leurs logements en y intégrant des valeurs telles que la solidarité, le respect de l'environnement, le

partage d'espaces et de ressources ou encore la mixité sociale. Habitat participatif, partagé ou groupé, quelles expériences ? Effet de mode ou vraie réponse aux enjeux de demain ? Comment se construit ce vivre ensemble ? Table ronde et échanges autour de témoignages.

Le vendredi 9 juin à partir de 18h30 à Petit Mars, complexe Fernand Sastre. Entrée libre et buffet convivial offert.

Renseignements au 02 40 12 32 88 conseil.developpement@cceg.fr



Élèves de CM1 et CM2 fiers de leurs œuvres !

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE

# En prise directe

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2017

Le Conseil Communautaire a voté le 29 mars dernier le budget 2017 (cf. dossier de ce magazine). Au cours de cette séance, le Conseil Communautaire a également statué sur les tarifs du service transport scolaire 2017-2018 et les subventions allouées aux associations.

## ■ TRANSPORT SCOLAIRE / LES TARIFS 2017-2018

En 2016, la Communauté de Communes proposait aux abonnés du service une nouvelle grille tarifaire, basé sur un tarif progressif (avec 3 tranches supplémentaires), en fonction du quotient familial. Cette tarification permettait une répartition plus juste des efforts financiers, suivant les revenus et la

composition de chaque famille.

Grâce à cette opération, ce sont 1882 élèves qui ont pu être aidés par la Communauté de Communes (contre 984 lors en 2015-2016). Pour la collectivité, cette prise en charge du quotient familial a représenté 101 000 € en 2016.

Sans remettre en cause ce principe de répartition plus équitable, la grille tarifaire 2017-2018 tient compte de l'évolution du coût des marchés (carburants...) et du nécessaire équilibre budgétaire à respecter pour le service transport.

Quotient familial	Tarif annuel par élève	Évolution par mois
De 0 à 600 €	96,50€	0,85 €
De 601 à 700 €	115,50 €	0,85 €
De 701 à 800 €	128,50 €	0,85 €
De 801 à 900 €	143,50 €	0,85 €
De 901 à 1 000 €	158,50 €	0,85 €
De 1 001 à 1 100 €	173,50 €	0,85 €
De 1 101 à 1 200 €	188,50 €	0,85 €
Plus de 1 200 €	203,50 €	0,85 €

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Le coût réel du service transport s'élève à 887 €/élève/an. **82% du coût réel du transport est financé par le Département et la Communauté de Communes.**

■ **378 937,36 €** DE SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNÉE 2017

Domaines d'attribution	Montant
Culture	123 470,58 €
Sponsoring	2 000 €
Développement Économique Emploi Tourisme	218 659,98 €
Amélioration de l'Action Publique	20 650 €
Habitat	14 157 €

# Vos services à portée de main

## ■ COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 (16h30 le vendredi)

Parc d'activités Erette Grand' Haie - 1, rue Marie Curie  
44 119 Grandchamp-des-Fontaines

Tél. : 02 28 02 22 40  
contact@cceg.fr  
www.cceg.fr

## ■ COLLECTE ET TRI DES DÉCHETS

Tél. : 0 810 05 10 20  
dechets@cceg.fr

## ■ ASSAINISSEMENT

Tél. : 02 28 02 01 05  
spanc@cceg.fr

## ■ ENTREPRISES

Tél. : 02 40 12 32 91  
economie@cceg.fr

## ■ MAISON DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h (12h le vendredi)

• 1, rue des Cèdres  
44 119 Grandchamp-des-Fontaines  
Tél. : 02 51 12 10 94

• 2bis place du Champ de Foire 44 390 Nort-sur-Erdre  
Tél. : 02 40 72 10 85

emploi@cceg.fr

Consulter les offres d'emploi sur Erdre & Gesvres sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)

## ■ ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Tél. : 02 28 02 25 45  
Permanences du CLIC de 9h à 12h:

• Lundi à Treillières - Espace social enfance

• Mardi à Blain, Maison de l'Emploi et de la Formation

• Vendredi à Nort-sur-Erdre, Maison de l'Emploi et de la Formation

• Du lundi au vendredi à la Communauté de Communes (sur rendez-vous)

## ■ ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAPS

Tél. : 09 75 12 11 16

Permanences sur rendez-vous :

• Lundi (sans rendez-vous), mardi, mercredi de 9h à 12h à la Communauté de Communes d'Erdre & Gesvres

• Lundi de 14h à 17h à la Mairie de Treillières

• Mardi de 14h à 17h à Nort-sur-Erdre à la Maison de l'Emploi et de la Formation

• Le mercredi de 14 à 17h à la Maison de l'Emploi et de la Formation de Blain

## ■ TRANSPORT SCOLAIRE

Tél. : 02 28 02 22 33

transport@cceg.fr

## ■ CENTRE AQUATIQUE

Les Bassins d'Ardéa

Route d'Héric

44 390 Nort sur Erdre

Tél. : 02 28 24 24 60

ardea@lesbassins.fr

[www.lesbassins.fr](http://www.lesbassins.fr)

## ■ CULTURE

Saison culturelle :

Tél. : 02 28 02 22 52

[www.hors-saison.fr](http://www.hors-saison.fr)

billetterie@hors-saison.fr

Bibliothèques :

[www.livreetlecture-cceg.net](http://www.livreetlecture-cceg.net)

Bourses Initiatives Jeunesse

mickael.bougault@cceg.fr

Tél. : 02 28 02 22 40



## DÉMARCHAGE ABUSIF Soyez vigilants

Suite à certains démarchages abusifs signalés sur les communes d'Erdre & Gesvres, sachez que **la Communauté de Communes ne mandate jamais d'entreprises pour du démarchage à domicile relatif à des prestations payantes**. Soyez donc vigilants face à ce type de sollicitations. Si malgré tout vous avez déjà signé un quelconque engagement, vous avez 14 jours pour envoyer l'annulation par lettre recommandée avec accusé de réception (Loi du 17 mars 2014 relative à la consommation).



**erdre & gesvres**  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



**Rejoignez la Communauté**

**Likez, tweetez, partagez  
avec Erdre & Gesvres**